

MAROC

Le Mur à l'épreuve

Le 10 juillet, les forces armées ont infligé de lourdes pertes au front Polisario, à l'issue d'une attaque lancée par ce mouvement « contre les positions de défense » de M'Sied, au Sahara occidental, a affirmé l'agence officielle d'informations MAP. Selon celle-ci les pertes subies par les mercenaires s'élèvent à « cinquante morts et de nombreux blessés. Dix engins blindés ont été détruits et plusieurs véhicules de tous genres calcinés ». Les forces armées, a précisé MAP, ont eu à déplorer « deux martyrs et trente blessés ». Les « mercenaires » ont engagé dans les combats une dizaine de katiba transportées à bord de 150 véhicules et appuyées par une vingtaine d'engins blindés.

été détruits et plusieurs véhicules calcinés », selon l'agence. Pour les observateurs, cette attaque du Polisario avait très certainement un objectif beaucoup plus diplomatique que militaire ; tous les experts s'accordent à dire, depuis plus d'un an que le Mur est terminé, que la Polisario n'est pas en mesure de pénétrer dans le Sahara utile. Toute attaque avec des moyens ordinaires motorisés est d'abord détectée par les radars, puis stoppée par les champs de mines et le Mur défendu par des postes fixes, mais aussi par des unités mobiles stationnées en retrait. Vouloir vraiment passer le Mur supposerait, selon les experts, que le Polisario dispose d'un armement beaucoup plus sophistiqué (cf. l'article : Au pied du Mur dans AD n° 63 de juin 1983).

Pour les observateurs à Rabat, le but du Polisario, qui depuis des mois se contentait de quelques harcèlements à

nos positions de défense. A 15 heures les mercenaires ont engagé une attaque contre les positions au Nord-Ouest de M'Sied sur les points d'appui de Sabkhet-Labridla. L'attaque des mercenaires a été brisée et les mercenaires ont dû prendre la fuite en direction de M'Hartia laissant sur le terrain de nombreux autres engins calcinés. Les pertes des mercenaires s'établissent ainsi : 10 engins blindés détruits, plusieurs véhicules de tout genre calcinés, 50 mercenaires tués et de nombreux blessés. Les forces armées royales ont eu à déplorer deux morts et 30 blessés. »

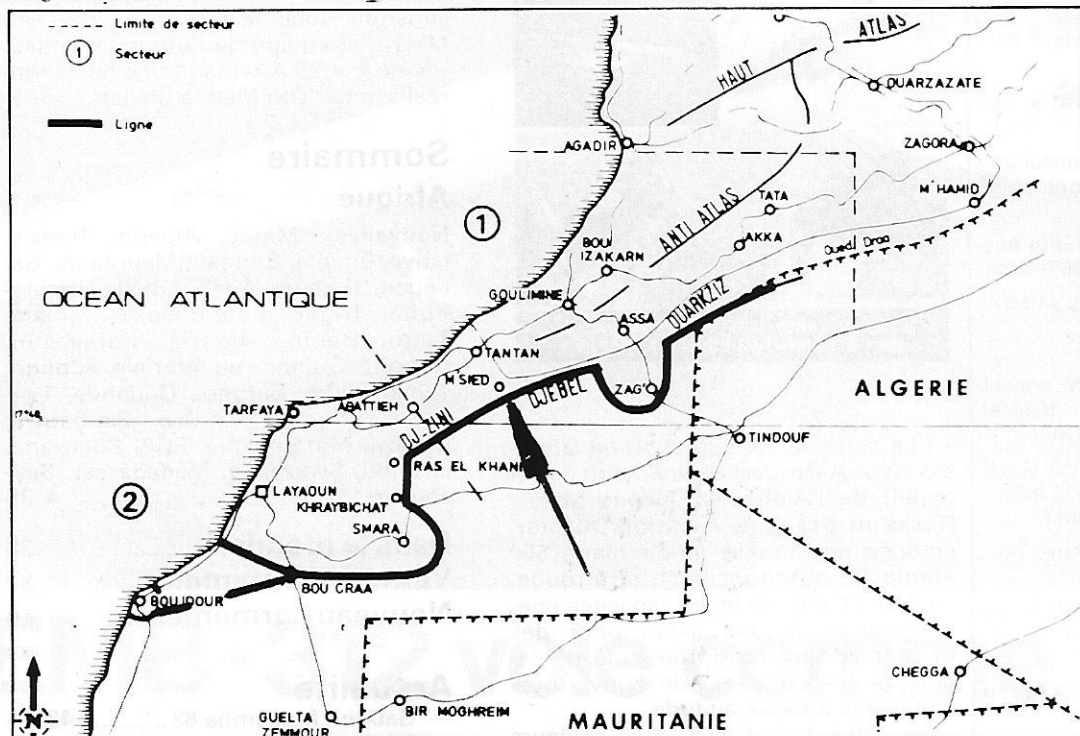
• Aux jeunes Marocains ayant suivi les classes de la 4^e AS, 5^e AS et 6^e AS et intéressés par la carrière militaire, l'arme blindée et cavalerie offre un métier dans ses différentes spécialités : sous-officier chef de peloton de chars, sous-officier mécanicien de chars, sous-

• Le 30 juin, les forces armées royales auraient été prêtes à intervenir au Tchad pour défendre le gouvernement légitime de M. Hissène Habré contre toute intervention militaire étrangère, assurait-on de source généralement bien informée à Rabat.

• Aux jeunes Marocains ayant suivi la 4^e année secondaire et intéressés par la carrière militaire, les forces armées royales offrent une carrière de sous-officier du génie.

• Aux jeunes Marocains ayant suivi la 4^e année secondaire et intéressés par la carrière militaire, les forces armées royales offrent une carrière de sous-officier des transmissions.

• La gendarmerie royale a récemment reçu un hélicoptère Aérospatiale (France) de type SA-365 N Dauphin au numéro de série 6054.



La flèche indique le secteur de l'attaque du Mur par le Polisario, le 10 juillet

C'était la première attaque d'envergure lancée par le front Polisario contre les positions au Sahara occidental depuis de nombreux mois. Le Mur protégeant le Sahara dit utile s'est à nouveau révélé efficace face à une attaque du Polisario, la plus forte depuis un an, contre les positions des forces armées.

La région attaquée ne se trouve pas dans l'ancien Sahara espagnol, mais en territoire marocain incontesté, à une cinquantaine de kilomètres au Sud de Tan Tan. Les attaquants n'ont pu, à aucun moment, approcher du Mur protégé par des champs de mines et un feu nourri d'artillerie, en dépit de l'importance des effectifs et du matériel mis en œuvre : entre 1 200 et 1 500 hommes, 150 véhicules et une vingtaine d'engins blindés. L'agence MAP, qui a annoncé cette attaque, ne précisait pas si l'aviation était intervenue dans les combats, mais celle-ci paraissait, selon les observateurs, avoir joué un grand rôle. En effet, « 10 engins blindés ont

l'arme lourde, sans approcher du Mur, était sans doute de rappeler, par une action d'éclat, son existence.

• Le Matin du Sahara a rendu compte de l'affaire de M'Sied en ces termes : « Dimanche 10 juillet 1983 à 6 heures, une colonne de mercenaires transportés à bord de 150 véhicules renforcés d'une vingtaine d'engins blindés a lancé une attaque contre les positions de défense de M'Sied, c'est à dire au point du Mur le plus rapproché de la côte. Après des tirs de préparation qui ont duré de 6 heures à 10 heures, déclenchés à partir de différents points à 14 kilomètres au Sud de M'Sied, les mercenaires ont débouché en deux groupes sur la direction Maghdar-Soitane-M'Sied. Arrivé à portée des armes anti-chars, le premier groupe de mercenaires a été obligé de battre en retraite laissant sur le terrain plusieurs véhicules détruits dont quatre véhicules lourds. De 11 heures à 15 heures, les mercenaires ont procédé à des tirs, d'entretien sur

officier electricien de chars, sous-officier spécialiste des transmissions, sous-officier électronique, sous-officier comptable, sous-officier instructeur, après 2 ans de stage au centre d'instruction des blindés de Meknes.

• L'armée libyenne n'aura pas les coudees franches au Tchad si elle intervient directement dans ce pays : elle aura en face d'elle celle du Maroc, l'une des plus rodées d'Afrique, pour aider le gouvernement légitime de M. Hissène Habré à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, déclarait-on à Rabat de source bien informée, le 1^{er} juillet. C'est ce que le roi Hassan II aurait répété au colonel Kadhafi, au cours de l'entretien de deux heures qu'ils avaient eu la veille. Cette position marocaine, indiquait-on de même source, avait déjà été communiquée la semaine précédente au colonel Kadhafi par le conseiller du roi, M. Ahmed Reda Guedira. C'est alors que le colonel Kadhafi aurait exprimé le désir de rencontrer le souverain.

Le colonel Kadhafi à Rabat

Le 3 juillet, le Maroc et la Libye ont exprimé leur « considération » pour les efforts africains en vue d'organiser un référendum au Sahara occidental, dans un communiqué commun publié à l'issue de la visite « d'amitié et de travail » effectuée par le colonel Kadhafi. Selon le communiqué les deux parties « ont exprimé leur considération pour les efforts africains en vue d'une solution pacifique et juste de cette question par l'organisation d'un référendum dans des conditions qui en garantissent la liberté et la sincérité et qui mettra un terme à ce problème au sein des communautés africaine et internationale ».

« Les deux parties », indiquait d'autre part ce texte, « ont examiné l'accord libano-israélien. Elles ont observé que cet accord contient des clauses comportant des engagements déséquilibrés qui pourraient être de nature à porter préjudice aux intérêts supérieurs arabes et que l'accord doit être étudié eu égard aux conséquences qui pourraient en résulter pour l'ensemble de la nation arabe ».

Le Maroc et la Libye ont également « réaffirmé leur ferme volonté d'œuvrer en vue d'assainir le climat des relations interarabes et de consolider la position arabe face aux dangers qui menacent la nation arabe ».

Les deux pays sont convenus « de la nécessité d'écarter toutes les causes de tension dans la région du Maghreb arabe et de maintenir cette région en dehors des conflits internationaux susceptibles de favoriser l'hégémonie et l'établissement de zones d'influence... Elles ont exprimé leur désir de mettre un terme à tout ce qui est susceptible de nuire aux relations entre leurs deux pays et d'établir des rapports fraternels caractérisés par la permanence, dans le cadre de l'action entreprise pour promouvoir la solidarité islamique et réaliser l'unité arabe que commande le destin commun ». A ce sujet, le Maroc et la Libye ont « décidé la constitution d'une commission mixte chargée de promouvoir et de développer ces relations et d'élaborer des accords pour les consolider en vue de resserrer les liens de fraternité qui existent entre les deux pays frères ».

• Le mouvement saharoui Aosario a déclaré **nulla et non avenue** la résolution sur le Sahara occidental adoptée début juin par le 19^e Sommet de l'OUA, prévoyant l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Polisario avant un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans la région. Dans un message adressé aux ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OUA, l'association des originaires de la Seguiet el Hamra et du Rio de Oro ont dénoncé l'absence dans cette résolution de toute référence au 17^e Sommet de l'OUA et aux réunions du comité de mise en œuvre de l'OUA chargé du Sahara tenues à Fretown en 1980, et qui avaient, selon lui, reconnu incontestablement la « légitimité » de l'Aosario, en tant que « mouvement s'exprimant au nom des 85 pour cent de la population du Sahara occidental ». L'Aosario a demandé un recensement et une authentification des « pseudo-réfugiés de Tindouf, une enquête internationale pour déterminer au sein des séquestrés de Tindouf la prétendue représentativité du fantoche Polisario, et enfin le renvoi vers leurs pays respectifs des mercenaires et des faux réfugiés qui représentent à l'heure actuelle une menace permanente et un obstacle qui pèsent sur la liberté individuelle de nos familles séquestrées ».

Le message concluait : « Le fait que le Sommet de l'OUA ait permis à des étrangers, en l'occurrence des Mauritaniens, des Algériens du Sud et des opposants marocains, de s'exprimer à Addis Abeba à notre place, représente un précédent grave, car, par cet acte, la subversion a été institutionnalisée en même temps qu'ont été éloignées du débat toutes les conditions nécessaires pour l'obtention de l'assentiment des authentiques sahraouis qui constituent la base du contentieux ».

• Le 8 juillet le roi Hassan II a annoncé au pays, dans un discours télévisé, qu'un **référendum d'autodétermination** serait organisé au Sahara occidental avant la fin de l'année, mais que de toute façon le Sahara resterait marocain, le front Polisario n'étant qu'un « ramassis de mercenaires ».

« Même si, a-t-il dit, la réponse du référendum est non, ce qui est inimaginable, rien ne pourra contraindre le Maroc à offrir sur un plateau d'argent le Sahara et le peuple marocain du Sahara à un ramassis de mercenaires ».

Liaisons eurafricaines

Le projet de construction d'un tunnel routier ou mixte fer-route, à travers le détroit de Gibraltar, a été pratiquement éliminé, en raison des problèmes de ventilation qu'il poserait, a indiqué un rapport de l'ONU qui rend compte des dernières études réalisées sur l'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique. Engagées depuis le colloque de Tanger en 1980, ces études ne retiennent maintenant plus que deux solutions : la construction d'un tunnel ferroviaire ou celle d'un pont jeté à travers le détroit qui est large d'une quinzaine de kilomètres au point le plus rapproché des deux continents. Les experts paraissent préférer un pont, qui représente une solution moins contraignante, à un tunnel ferroviaire nécessi-

tant des pentes faibles difficiles à réaliser. Mais, quelle que soit la solution retenue, les experts font état de difficultés considérables.

En ce qui concerne le tunnel ferroviaire, le rapport indiquait : « Outre les problèmes posés par la forte pression hydrostatique, une grande incertitude demeure sur la qualité des roches rencontrées en particulier pour ce qui est de l'argile expansive abondant dans la zone du projet ». Le rapport précisait qu'étant donné ces incertitudes il n'était pas possible à l'heure actuelle de chiffrer même approximativement le coût d'un tel projet, avant de procéder à des forages horizontaux pour avoir une meilleure connaissance du sol.

Les experts sont parvenus en revanche à estimer le coût minimum d'un pont qui serait de l'ordre de 2,5 milliards de dollars. Mais dans ce cas aussi, des problèmes majeurs se posent. Le rapport notait que la géologie dans la zone du détroit est très complexe et que la séismologie n'a jamais fait l'objet de mesures, d'où de grandes difficultés pour prévoir l'emplacement des appuis. A cela s'ajoute la présence de deux courants marins superposés de sens opposés et d'un fort vent généralement d'Ouest pour lequel les mesures sont rares. Sur le plan technique la réalisation d'un pont suspendu d'une telle envergure pose également des problèmes considérables, aucun ouvrage aussi important n'ayant encore été réalisé au monde. Le pont tel qu'il est actuellement envisagé, devrait avoir des tabliers à très grande portée (plus de 2 000 mètres) et des piles très élancées (de l'ordre de 600 mètres) s'enfonçant à 250 mètres sous le niveau de la mer. Leur structure pourrait être identique à celle développée pour les plates-formes de forage pétrolier au large. Les études sur la faisabilité de ces projets sont menées par les commissions économiques de l'ONU pour l'Europe (CEE) et pour l'Afrique (CEA), en liaison avec le Maroc et l'Espagne.

• La société française Sofratome, spécialisée dans le domaine nucléaire, a été chargée de faire une **étude de faisabilité** d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts. Un accord en ce sens a été conclu à Rabat entre le président directeur général de Sofratome, M. Armand Luxo, et les responsables de l'office marocain d'électricité.

Le Maroc compte installer d'ici à l'an 2000, une série de petites centrales nucléaires le long de sa côte atlantique pour la production d'électricité et le dessalement d'eau de mer et pour l'irrigation d'une bande d'au moins 30 km de profondeur allant de Tanger au Sahara occidental. Pour assurer ce programme, le Maroc commencera à produire, dès 1985, environ 280 tonnes d'uranium à partir de ses importants gisements phosphatiers. Cette production devrait atteindre quelque 2 000 tonnes d'ici à la fin du siècle.

• Les Etats-Unis ont fourni près de **200 000 tonnes de blé** d'une valeur de 29 millions de dollars. Cette fourniture de blé américain intervient dans le cadre du programme : aliments pour la paix. Les livraisons ont lieu entre juillet et septembre.

ALGERIE

Patrouilleur

Le chantier naval britannique Brooke Marine a livré en juin dernier le deuxième patrouilleur de type 37,5 mètres Kébir qui porte le numéro de coque 342. Rappelons qu'au terme d'un contrat signé en 1981, Brooke Marine doit livrer à l'Algérie six patrouilleurs de ce type dont quatre à construire à Mers el Kébir.

• UTA Industrie (France) a, au cours du mois de mai, repeint deux avions de transport de type **Beechcraft 200 Super King Air** (USA), dont l'appareil immatriculé 7T-VR1 n° de série BB-171. Rappelons que, en livrée camouflée, trois appareils de ce type ont été fournis en 1976, à la direction de l'air et qu'ils sont basés à Dar El Beida. Il s'agit, en plus, du 7T-VRG (n° de série BB-124) et du 7T-VRH (n° de série BB-174), équipés de 2 moteurs Pratt and Whitney PT-6 A41. De catégorie 7 passagers, leur poids à vide est de 3 624 kg et de 5 710 kg au total.



Beechcraft 200 Super King Air

• Le 4 juillet, le quotidien **El Moudjahid n'exclut pas la possibilité que les troupes zairoises dépêchées au Tchad « travaillent pour le compte d'Israël ».**

Relevant que ce pays « cherche à se réimplanter en Afrique, mais qu'il n'a réussi jusque-là à se réintroduire qu'au Zaïre », le journal a affirmé : « L'affaire tchadienne semble offrir aux Israéliens l'opportunité d'élargir leur champs d'action... Seul Mobutu, dans les circonstances actuelles, est en mesure de jouer le rôle d'agent du sionisme ».

Selon le journal, l'intervention à N'Djaména de parachutistes zairois pour appuyer le gouvernement de M. Hissène Habré « tend à internationaliser le conflit interne tchadien et à ouvrir la porte à d'autres interventions étrangères... Il est clair que le rôle du corps expéditionnaire zairois ne sera d'aucune efficacité pour Habré, si l'on sait que l'armée zairoise s'est montrée incapable de défendre le régime de Mobutu lors de l'affaire du Shaba et que ce dernier a été obligé de faire appel à des forces étrangères pour éviter sa chute ».

• M. M'hamed Yala, ministre de l'Intérieur, a présidé à Bordj El Bahri, la cérémonie de sortie de la 10^e **promotion d'officiers et sous-officiers de la protection civile**. La promotion, qui porte le nom de Grand Maghreb, revêt cette année un caractère très particulier du fait qu'elle a permis pour la première fois l'intégration parmi les élèves des membres de l'ALN et de l'OCFLN. A ce titre, 43 moudjahidine ont été promus au rang d'officiers et 90 sous-officiers. Parmi les autres diplômés figurent 63 nationaux, 9 Congolais, 2 Malgaches et 1 Nigérien.

• Début juillet, les avions commerciaux à destination ou en provenance du Tchad ont connu des **difficultés pour le survol du territoire algérien**. Pour éviter les risques de livraisons d'armes ou de munitions, les services du contrôle aérien donnaient aux avions commerciaux l'autorisation de survol quelques instants seulement avant le décollage.

Prise de position

Le 22 juin, **El Moudjahid s'est élevé contre les « manœuvres de division » lancées par - les fossoyeurs de la Palestine » contre l'unité et la cohésion de**

POLP. Selon le journal : « Ceux qui s'évertuent, derrière des théories fumeuses, à diviser les rangs des Palestiniens au nom d'une certaine disponibilité au combat, et qui dissimulent mal leurs véritables intentions, se désignent comme les fossoyeurs de la Palestine, fossoyeurs infortunés et impuissants qui finiront par être eux-mêmes la cible avouée de la cause palestinienne ».

El Moudjahid a estimé qu'il « appartient à la nation arabe tout entière de prendre ses responsabilités au moment où de telles manœuvres se multiplient et où les menaces se font de plus en plus pressantes ».

Le journal ne faisait pas état cependant des messages adressés à certains chefs d'Etat arabes, et notamment au président Chadli Bendjedid, par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, les invitant à intervenir pour arrêter « l'agression syro-libyenne » contre la révolution palestinienne dans la Bekaa libanaise.

Selon El Moudjahid, l'Algérie, fidèle à ses principes et tirant les leçons de sa propre lutte de libération, « n'a ménagé et ne ménagera aucun effort, de quelque nature que ce soit. »

Contrat

Un contrat franco-algérien d'un montant de 3,5 milliards de francs français, pour la construction d'une ligne ferroviaire, signé le 6 juin, a été confirmé par le groupement d'entreprises française Bouygues-Montcocol-Dehe et la SNTF. Ce contrat, le plus important jamais signé par la SNTF avec une entreprise française, prévoit en plus de la construction d'une ligne de chemin de fer de 137 kilomètres entre les villes de Jijel et Ramdane-Djamel la réalisation de 14 gares, de 6 kilomètres de ponts et de 8 tunnels d'une longueur totale de 5 kilomètres. Cette nouvelle liaison ferroviaire doit permettre à partir de 1988 d'assurer les transports lourds du futur complexe sidérurgique de Bellara, de relier le futur port de Jijel au réseau ferroviaire national et de désenclaver la région située dans le Nord-Est du pays. Ce contrat est le troisième passé par les chemins de fer avec l'industrie française en moins d'un an.

Après s'être vu confier la réalisation de 26 écoles et de 102 logements en Libye, la CSEE (France) va, sous l'égide de l'ONEP (Office national de l'édification préfabriquée), assurer celle, clés en main, de 8 techniciens (établissements d'enseignement technique) dans la région d'Alger. Le procédé de construction de l'ensemble sera cependant sensiblement différent de celui pratiqué en Libye.

Il s'agira en effet d'un préfabriqué léger avec habillage de mano-béton. Les équipements techniques et pédagogiques seront également pris en charge par la CSEE.

L'encadrement de ce chantier, qui emploiera une main-d'œuvre locale, viendra de France.

Philips Telecommunication Industrie, filiale du groupe Philips, a reçu commande des PTT pour la fourniture d'un système de transmissions d'un montant de 30 millions de FF. La commande portait sur un système à 140 Mbit/sec pour 1920 canaux téléphoniques avec terminaux sur les routes entre Ouargla et Constantine (750 km) et entre Touggourt et El Oued (100 km). Les travaux débuteront en 1984.

Attaque de grande envergure

Le 11 juillet, le front Polisario a confirmé qu'« une attaque de grande envergure » a été lancée la veille contre la garnison marocaine de Lemseyed (M'Sied selon l'agence marocaine MAP), localité située à la frontière entre le Maroc et le Sahara occidental, selon le front. Un communiqué publié à Alger par le ministère sahraoui de l'Information a affirmé que les combats se poursuivaient, mais ne donnait pas de bilan. Ce texte a affirmé que les forces marocaines « sont gagnées par la panique et le désarroi, vu les pertes humaines et matérielles qu'elles continuent de subir ». D'autre part, ce communiqué a souligné que cette attaque « intervient après une année de trêve octroyée par la partie sahraouie comme signe de bonne volonté, semblable à celle décidée unilatéralement en faveur de la Mauritanie au lendemain de la chute d'Ould Daddah ».

Cette opération militaire, selon le communiqué, fait suite à l'intransigeance croissante du régime expansion-

niste marocain qui refuse la voix de la paix, croyant à une prétendue victoire militaire après deux années de soutien logistique qualitatif de la part de ses protecteurs, soutien qui a gravement déséquilibré le rapport de forces auparavant satisfaisant, voire encourageant pour la paix et la solution négociée... Et c'est en légitime défense, par désir sincère de paix et souci de préserver le projet tracé par le 19^e Sommet de l'OUA, que des unités de l'ALPS ont déclenché dans la matinée du 10 juillet une attaque de grande envergure contre la garnison monarchiste de Lemseyed sur la frontière maroco-sahraouie ».

C'est le « rejet catégorique de l'esprit et de la lettre par le roi » de la résolution du récent sommet de l'OUA pour le règlement du conflit qui a motivé l'opération déclenchée contre les forces marocaines à Lemseyed, a précisé M.

Ould Salek, responsable des relations extérieures du front : « Nous avons unilatéralement instauré une trêve de fait sur le terrain depuis un an comme ce fut le cas avec la Mauritanie en 1978 après la chute de Ould Daddah. Le geste de bonne volonté avait finalement abouti à l'accord d'Alger mettant un terme à la participation de Nouakchott à la guerre ».

M. Ould Salek a estimé : « La responsabilité du roi Hassan II, qu'il agisse pour des raisons de politique intérieure ou pour d'autres raisons est entière dans la reprise des combats ». Il a ajouté que le souverain marocain se berçait d'illusions s'il pensait pouvoir remporter une victoire militaire malgré l'aide en armements fournie par les Etats-Unis et la France.

L'attaque lancée le 10 juillet par le front Polisario contre la garnison marocaine de Lemseyed au Sahara occidental a fait 326 morts et plusieurs centaines de blessés parmi les soldats marocains, selon un premier bilan publié le 12 par le ministère sahraoui de la Défense à Alger. Le communiqué précisait que les combats se poursuivaient aussi acharnés la nuit que le jour. « 109 chars, véhicules blindés, transporteurs de troupes, jeeps et camions » ainsi que « 30 armes lourdes, notamment des canons de 85 mm, de 105 mm, de 122 mm, de 155 mm, des mortiers de 120 mm et des canons mitrailleurs de 23 mm » ont été détruits, selon le texte. D'autre part, toujours selon ce communiqué, la base marocaine de Fojj-Rih, près de Lemseyed, a été la cible le 12 juillet d'une attaque des forces sahraouies qui a duré de l'aube jusqu'à midi et qui s'est soldée, du côté marocain, par 60 morts et blessés ainsi que des dégâts matériels importants.

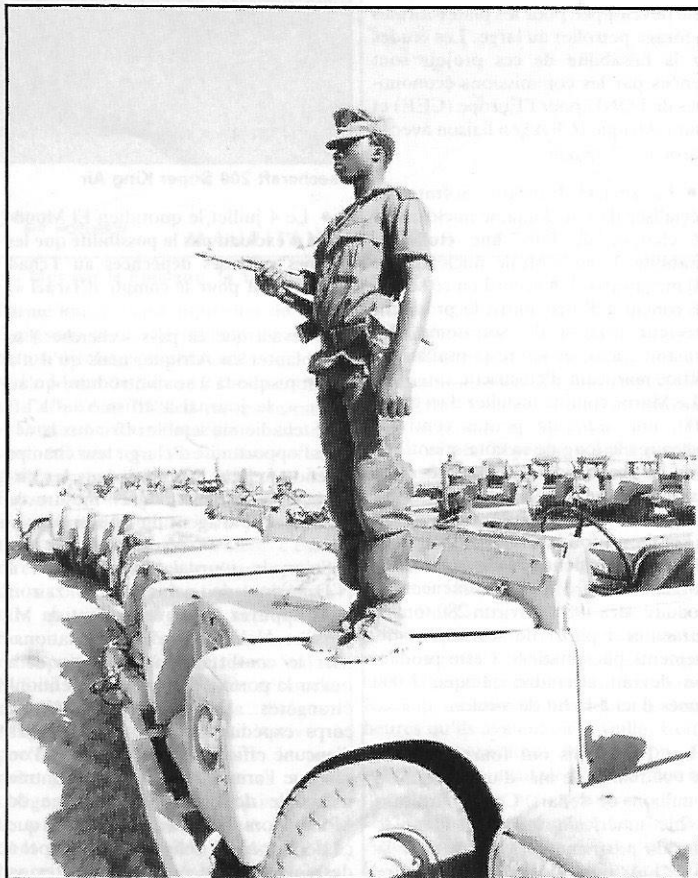
Le 14 juillet, le front Polisario, dans un communiqué publié à Alger, a fait état de l'apparition pour la première fois, de blindés et d'hélicoptères français livrés au Maroc, dans la bataille de Lemseyed : « Pour la première fois, une tranche des 300 VAB RVI et une dizaine d'hélicoptères Aérospatiale Gazelle équipés de missiles air-sol Hot livrés par la France, a fait son apparition... Les livraisons de ces nouvelles armes au Maroc par la France s'ajoutant aux Mirages F-1, aux missiles Milan, déjà fournis, entre autres, et aux armements sophistiqués notamment les avions, les radars et les systèmes électroniques

livrés par les Etats-Unis, expliquent à elles seules l'intransigeance du roi du Maroc, qui vient de rejeter dans son dernier discours, le plan de paix adopté unanimement par l'Afrique lors du 19^e Sommet d'Addis Abeba... Le soutien massif en armement que reçoit le roi du Maroc de pays extra-africains, constitue (...) un affront à la volonté de l'Afrique et un obstacle majeur à la paix dans la région du Nord-Ouest africain ».

Le 17 juin, le front Polisario avait appelé le roi Hassan II du Maroc à « emprunter la voie tracée par l'Afrique en s'engageant dans l'application immédiate de la résolution du 19^e Sommet de l'OUA » sur le Sahara occidental, recommandant l'ouverture de « négociations directes » entre le Maroc et le Polisario. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion commune, les membres du gouvernement sahraoui, du comité exécutif et du bureau politique du front sous la présidence de son secrétaire général, Mohamed Abdelaziz, ont déclaré « prendre à témoin l'Afrique et l'opinion internationale de leur volonté sincère de négocier avec le Maroc la fin de cette guerre qui fait souffrir le peuple sahraoui et le peuple marocain, menace la stabilité et la sécurité du continent et porte préjudice aux intérêts de ses peuples ».

Le Polisario s'est félicité du « verdict historique rendu par l'Afrique au cours du 19^e Sommet de l'OUA » et de la « victoire remportée par le peuple sahraoui sur la voie du rétablissement de sa souveraineté sur la totalité de son territoire national ». Il a enregistré « avec satisfaction la tenue du 19^e Sommet de l'OUA grâce à l'initiative historique et constructive de la RASD dont le retrait volontaire et temporaire a permis de déjouer les manœuvres des ennemis de l'Afrique ».

Le 27 juin, le front Polisario avait mis en garde le Maroc contre des conséquences politiques et militaires si le conflit du Sahara occidental ne trouvait pas une solution globale d'ici au 31 décembre à travers un cessez-le feu et un référendum d'autodétermination. « Si le roi Hassan II veut jouer à la catastrophe, nous sommes prêts à jouer à la catastrophe ; car notre peuple n'a aucun autre choix », a affirmé M. Ibrahim Hakim, ministre des Affaires étrangères de la RASD de passage à Paris, allant à Addis Abeba. Selon M. Hakim, les belligérants, front Polisario et Maroc, devaient mettre à profit cette période pour arriver à un accord global sur la base de la résolution adoptée à Addis Abeba par le 19^e Sommet de l'OUA et prévoyant des négociations directes entre le Polisario et Rabat en vue d'un cessez-le-feu et d'un référendum d'autodétermination dans les six mois : « Si le Maroc ne partage pas cette disponibilité qui anime le gouvernement sahraoui, il assumera toute la responsabilité d'avoir fermé la porte à une solution politique du conflit et ratera une occasion historique pour aboutir à la paix. » M. Hakim a par ailleurs déploré le silence du gouvernement français après la décision de la RASD de se retirer du sommet pour permettre sa tenue après deux reports en 1982.



Combattants du front Polisario et leurs Land Rover

AFRIQUE

• Interrogé sur la poursuite des combats, M. Hakim a estimé qu'il « est indispensable d'arrêter les hostilités sans un accord ». S'il n'y a pas de solution, 51 Etats membres de l'OUA participeraient au prochain conseil ministériel de février, a-t-il affirmé.

• Le front Polisario a rejeté les accusations attribuant à la Libye la responsabilité de la recrudescence des combats au Tchad, affirmant que « de multiples faux prétextes ont toujours été avancés pour justifier des interventions dans ce pays ». Selon un communiqué publié le 29 juin à Alger par le ministère sahraoui de l'Information, « accuser la Libye est un prétexte qui cache mal la véritable intention d'intervenir dans les affaires intérieures du peuple tchadien et de menacer la sécurité de la Libye ». Soulignant que « les signes inquiétants d'intervention de puissances extra-africaines au Tchad ne peuvent que préoccuper légitimement le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique », le communiqué affirmait : « Telles interventions dans un problème purement intérieur du Tchad nous rappellent les tristes souvenirs de l'intervention des Jaguar en Afrique ». « Le peuple tchadien doit décider librement de son destin sans aucune intervention extérieure », ajoutait le front.

• Le 9 juillet, le front Polisario avait interprété la déclaration du roi Hassan II du Maroc sur l'organisation d'un référendum au Sahara occidental comme « un rejet catégorique de l'esprit et de la lettre » de la résolution du Sommet de l'OUA pour le règlement du conflit du Sahara occidental.

Le roi Hassan II avait déclaré dans un discours : « Même si la réponse au référendum est non, ce qui est inimaginable, rien ne nous obligera à offrir sur un plateau d'argent notre Sahara à un ramassis de mercenaires. » Dans un communiqué publié à Alger, le front Polisario, prenant à témoin l'OUA et l'opinion internationale sur ce « refus déclaré du Palais royal » d'emprunter « la voie de la paix », a affirmé que « l'intransigeance du régime marocain » s'expliquait par « le soutien militaire et financier octroyé massivement au monarque de Rabat depuis deux ans, soutien qui a renversé qualitativement le rapport de force dans la région du Nord-Ouest africain ». « La livraison en grande quantité par les USA et la France de bombes de tous types et d'armement électronique a fait que le roi croit aujourd'hui à la possibilité de la victoire militaire », ajoutait le communiqué. « Ni la France, ni les Etats-Unis, ni aucun autre pays ne peut sortir le Palais royal du bourbier de la guerre ou être en mesure d'assurer au Maroc, à court ou à long terme, la moindre garantie au Sahara occidental », concluait ce texte.

TUNISIE

Viste en France

Sur invitation de M. Charles Hernu, ministre français de la Défense, M. Slaheddine Baly est venu en visite en France à la tête d'une délégation militaire. M. Baly et son homologue français ont eu des entretiens, au cours desquels ils ont fait le point de la coopération bilatérale dans le domaine

militaire. Ils ont en outre examiné les voies et moyens de nature à consolider et à développer cette coopération.

M. Slaheddine Baly a, par ailleurs, assisté, au port de Cherbourg, au lancement du premier patrouilleur acquis par la Tunisie. Accompagné du délégué général français à l'armement, le ministre de la Défense nationale a été accueilli à Cherbourg par le préfet de la région.

Au chantier naval de Cherbourg, le ministre de la Défense nationale a présidé la cérémonie de lancement du patrouilleur de type Combattante-III baptisé La Galite qu'il a visité. Il devait ensuite visiter le chantier naval où il s'est rendu compte de l'état d'avancement de la construction des autres patrouilleurs lance-missiles destinés à la marine nationale.

• Lancé à Cherbourg (France) le 16 juin, le premier des trois patrouilleurs rapides lance-missiles de type Combattante-III T construits par le chantier naval CMN est la Galite-501 (nom d'une petite île tunisienne) dont la recette est prévue pour octobre. Le Tunis-502 sera, quant à lui, lancé fin septembre pour une recette prévue en février 1984, et le Carthage-503, dont le lancement aura lieu fin novembre, devrait être recetté en mai 1984.



Patrouilleur rapide lance-missiles La Galite-501, de type Combattante-III T construit par CMN, paré au lancement

• Le président Bourguiba a présidé, au palais de Carthage, la célébration du 27^e anniversaire de la création de l'armée nationale, en présence de MM. Mohamed Mzali, Premier ministre et Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale ainsi que des officiers supérieurs de l'armée. Au début de la cérémonie, le président de la République a salué le drapeau. Puis le chef de l'Etat, a, en sa qualité de commandant en chef des forces armées, prononcé l'ordre du jour dans lequel il a exprimé sa satisfaction pour le dévouement dont les militaires font preuve.

Le président a ensuite élevé à des grades supérieurs plusieurs officiers et sous-officiers avant d'assister au défilé militaire auquel ont pris part les différentes écoles militaires et une section des para-commandos.

Le chef de l'Etat avait auparavant assisté à une parade des unités de la marine menées par le destroyer Président Bourguiba.

• M. Slaheddine Baly a reçu une délégation militaire algérienne en présence de plusieurs officiers supérieurs de l'armée nationale. L'entretien a porté sur les perspectives de coopération entre les armées tunisienne et algérienne, dans le domaine social en particulier.

• A l'occasion de la célébration du 27^e anniversaire de l'armée nationale, M. Slaheddine Baly a offert un dîner auquel ont pris part le Premier ministre, M. Mohamed Mzali, ainsi que MM. Béji Caïd Essebsi, ministre des Affaires étrangères, Driss Guiga, ministre de l'Intérieur et Mezri Chékir, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Ont pris part également à ce dîner des officiers supérieurs, plusieurs officiers de l'armée nationale et de nombreux cadres nationaux.

• M. Slaheddine Baly a présidé, à Menzel Bourguiba, la cérémonie de fin d'année à l'Académie marine, ainsi que la sortie de la promotion Président Bourguiba.

• Le président Bourguiba a reçu M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, qui a présenté au chef de l'Etat un rapport sur les résultats de la visite qu'il venait d'effectuer en France.

• Le président Habib Bourguiba a conféré, au palais de Carthage, avec M. Mohamed Mzali, Premier ministre qui a déclaré à l'issue de l'entrevue que le chef de l'Etat avait élevé le colonel Youssef Barakat au rang de général de brigade.

• Le ministère de la Défense nationale se propose de recruter des candidats titulaires du diplôme de l'enseignement secondaire technique destinés à être formés comme sous-officiers techniciens.

Réunion

Le 30 juin, le comité exécutif de l'OLP s'est réuni à Tunis sous la présidence de M. Yasser Arafat, alors que la situation apparaissait de plus en plus critique pour les forces loyalistes du chef de l'OLP encerclées dans la plaine libanaise de la Bekaa.

LIBYE

Pas un seul soldat libyen...

Le 30 juin, le colonel Kadhafi a affirmé qu'il n'y avait « pas un seul soldat libyen au Tchad » et a lancé une mise en garde contre toute intervention militaire française dans ce pays, dans une interview publiée par le quotidien français Le Matin de Paris. Il a précisé : « Franchement, je ne pense pas que la France commettra la folie d'envoyer des troupes au Tchad. Ce serait une politique suicidaire. Des Français seraient faits prisonniers, ils pourraient même être victimes de massacres collectifs. C'est le régime même de Mitterrand en France qui pourrait s'en trouver menacé ». « A mon avis », a ajouté le colonel, « je ne vois personne prendre le risque d'envoyer des troupes au Tchad et je parle aussi pour la Libye. Même l'Amérique n'enverrait pas de soldats américains dans l'enfer tchadien. Bien sûr, elle peut donner l'ordre à ses agents d'y envoyer leurs fils. Moubarak, Nimeiry ou Mobutu sont assez bêtes pour obéir. Mais ce ne sont pas des chefs d'Etat dignes de ce nom ». Selon le colonel, la Libye n'avait pas l'intention d'intervenir au Tchad et la France qui « jette de l'huile sur le feu en envoyant des armes » à N'Djaména risquait de se trouver engagée dans le « conflit intérieur tchadien ».

« En fait, elle devrait logiquement armer les deux parties ou n'en armer aucune », a-t-il déclaré, affirmant que l'armement libyen qu'on trouvait dans les deux camps datait d'une dizaine d'années, du temps où Tripoli équipait le Frolinat.

« Toute intervention étrangère au Tchad sera considérée par nous comme un acte de guerre contre la Libye », a-t-il affirmé, après avoir condamné les Etats-Unis et « leurs agents africains ».

• Le 28 juin, la Libye avait réaffirmé qu'elle « serait forcée d'intervenir au Tchad (...) en cas d'immixtion étrangère directe » dans ce pays constituant « une menace pour la sécurité » libyenne. Un communiqué estimait que « les déclarations soudanaises, égyptiennes et françaises concernant ce que l'on nomme « la préoccupation » et « l'inquiétude » au sujet des événements du Tchad (...) illustraient l'intention secrète « de la France et du Soudan » de s'immiscer directement dans la lutte pour le pouvoir au Tchad.

• Le 1^{er} juillet, l'agence soviétique Tass a dénoncé la « nouvelle provocation » des Etats-Unis contre la Libye dans le golfe de Syrte. Dans une dépêche datée de Washington, Tass a rapporté que « des chasseurs F-14 basés sur le porte-avions américains Eisenhower ont intercepté deux appareils libyens qui patrouillaient dans l'espace aérien de la Libye, au-dessus du golfe de Syrte ». Accusant les avions américains d'avoir « pénétré dans l'espace aérien libyen », l'agence soviétique a indiqué que, pour leur part, « les pilotes libyens n'ont pas réagi à la provocation et ont regagné leur base ».

• Dans un communiqué, le commandement de l'armée a affirmé que deux des ravisseurs des étrangers enlevés le 23 juin, Yagan Amoun et Ogaly, originaires du Sud et étudiants en droit, s'étaient rendus en Libye, où ils avaient reçu un entraînement militaire avec l'aide d'instructeurs cubains. Selon le communiqué, les deux hommes seraient ensuite rentrés au Soudan pour exécuter le complot libyen et l'un des ravisseurs aurait récemment contacté un pays communiste pour se procurer des armes et des munitions.

Après avoir tenté la négociation, les autorités soudanaises ont finalement décidé de faire intervenir l'armée. C'est ainsi qu'une unité a attaqué le campement des ravisseurs à Bomba, près de la frontière avec l'Éthiopie, et en quelques heures libéré les otages. 18 ravisseurs ont été tués dans cette opération, plusieurs autres blessés et le reste refoulé vers la frontière. Un soldat a été tué.

• Le 5 juillet, le Soudan a demandé à l'OUA d'envoyer des troupes africaines au Tchad afin de mettre fin aux combats qui opposent les partisans du président Hissène Habré à ceux de M. Goukouni Weddeye. M. Mohamed Mirghani Moubarak a demandé que l'OUA s'interpose entre les troupes gouvernementales et les « forces d'invasion libyennes et tchadiennes soutenues par la Libye ».

Proposition

Le 6 juillet, le chef de l'Etat a proposé au chef du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, de convoquer un mini-sommet arabe urgent pour examiner la crise surgie au sein de la centrale palestinienne. Dans une interview publiée par le quotidien Cairote, Al Akhbar, le président Nimeiry a dit avoir proposé à M. Arafat d'inviter à ce sommet les souverains et chefs d'Etat de l'Arabie saoudite, du Maroc, de l'Irak et de l'Égypte.

Combats

Le 9 juillet, le FPLE a déclaré que ses troupes avaient fait 726 morts, 937 blessés et 68 prisonniers parmi les soldats de l'armée régulière éthiopienne au cours de combats sur les fronts de Hal Hal et de Nafka. Dans un communiqué militaire, le bureau du FPLE à Mogadiscio a déclaré que ses hommes avaient infligé de lourdes pertes aux forces éthiopiennes qui étaient, selon le FPLE, soutenues par des Mig-21 et 23, 24 hélicoptères et des bombardiers Antonov. Toujours d'après le communiqué, les combats se sont poursuivis trois jours dans les secteurs d'Asmat, Oreta et Adait. « Nous avons attaqué l'ennemi et l'avons obligé à abandonner ses tranchées et ses fortifications », ajoutait le communiqué du FPLE.

• Le FPLE a accusé le gouvernement éthiopien de détourner au profit de son armée l'aide alimentaire fournie par la Communauté européenne et par les différentes organisations non gouvernementales occidentales. M. Amdemichael Kahsai, membre du comité central du FPLE, a souligné, lors d'une conférence de presse, que cette fourniture d'aides « par les voies dites normales », en dépit des nombreuses

mises en garde du FPLE, se poursuivait « pour des raisons politiques et diplomatiques ».

A propos de la situation militaire M. Kahsai a affirmé que la résistance « reste solide et s'étend à de nombreuses régions ». Le FPLE « contrôle » la plus grande partie du Nord de l'Éthiopie, avec la ville de Nafka, une partie de l'Ouest et du Sud-Ouest ainsi qu'une frange à l'Est du pays dans la région frontalière avec la Somalie. « Le pouvoir éthiopien contrôle essentiellement les villes », a-t-il encore affirmé.

• Le FPLE a affirmé que les affrontements armés se sont multipliés au sein des forces éthiopiennes, faisant plusieurs morts et près de 780 blessés, après « l'échec de la dernière campagne militaire » gouvernementale contre les indépendantistes érythréens. Selon un communiqué diffusé par le FPLE, ces affrontements ont eu lieu lors de rébellions « entre les 12 et 19 juin derniers dans la ville de Keren ». A Decamere, au Sud-Est d'Asmara, a affirmé encore le FPLE, un incident similaire a fait, le 22 juin, au moins un mort et un blessé grave parmi les militaires éthiopiens. Selon le FPLE, la politique gouvernementale face au problème érythréen a provoqué « un mécontentement accru » et un mouvement de « résistance » au sein de l'armée éthiopienne.

MAURITANIE

Anniversaire

Le 5^e anniversaire de l'avènement des militaires au pouvoir en 1978 a été célébré à Nouakchott par un imposant défilé militaire en présence des dirigeants du pays.

Réaménagement technique

Le 3 juillet, un réaménagement, marqué par deux entrées et un départ, est intervenu au sein du gouvernement. M. Ahmed Ould Zein, précédemment gouverneur de la banque centrale de Mauritanie, est entré au gouvernement et devenu ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire. Il a remplacé à ce poste le lieutenant-colonel Aane Amadou Baba Ly, nommé ministre de l'Industrie et du Commerce. Le commandant Athie Hamat, précédemment directeur du bureau de la sécurité à la présidence de la République, a fait également son entrée au gouvernement et est devenu ministre des Mines et de l'Énergie. Il a remplacé à ce poste M. Dieng Boubou Farba qui a quitté le gouvernement et est devenu gouverneur de la banque centrale de Mauritanie. L'ancien titulaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, le lieutenant de vaisseau Diop Moustapha, a quitté le gouvernement.

• Le 5 juillet, la Mauritanie a célébré le troisième anniversaire de la décision d'abolir l'esclavage.

SENEGAL

Escale

Après avoir quitté le Gabon le 20 juin, le navire de guerre français Ouragan, en transit vers la France, est arrivé le 28 du même mois à Dakar.



Munitions anti-char de 105 mm

Pour combattre des objectifs blindés, Rheinmetall a développé une série de munitions de combat et d'exercice à stabilisation par rotation ainsi qu'à stabilisation par empennage. Les munitions de combat sont caractérisées par une efficacité très élevée, les munitions d'exercice permettent le tir sur des champs de tir limités en étendue. Tous les obus empennés du type APDS et HEAT peuvent être tirés de canons à tube lisse ou rayé.

Nous produisons de la sécurité.



RHEINMETALL
Wehrtechnik

Travaux de presse et de publicité
Ulmenstrasse 125 B P 6609
D-4000 Dusseldorf 1 Téléphone 02 11/4 47 21 23 Telex 8 584 963

WT 1/83